



Violence conjugale renouvellement titre de séjour

Par **Fattouma**, le **22/08/2015** à **22:43**

J'ai subi violence conjugale six mois ares mon arrivée en France et validation de mon visa en février 2015 violence de la part de mon mari conjoint français le tribunal lui a donné six mois d'emprisonnement sous forme de surcis et 18 mois mise à l'épreuve avec 600€ Damage et intérêts éviction du domicile j'ai aussi certificat médical et pv et jugement es ce que j'ai le droit à renouveler ma carte de séjour ou bien la préfecture va m'expulser très inquiète aidez moi merci